



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 6 septembre 2006

SECTION DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES VIVANTES

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ANGLAISES

PLAN D'ÉTUDES

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE (BACHELOR OF ARTS, BA)

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE (MASTER OF ARTS, MA)

version mai 2006

ENTRÉE EN VIGUEUR: OCTOBRE 2006

Avant-propos

Les enseignements du Département d'anglais sont ouverts à tout-e étudiant-e ayant acquis une maîtrise suffisante de la langue anglaise pour lui permettre de lire des textes littéraires, d'analyser les formes de la langue, d'écouter et de participer à des discussions dans le cadre de l'enseignement, et de rédiger des travaux écrits en anglais. Normalement, les étudiant-e-s non anglophones ont fait au moins quatre ans d'études de l'anglais au niveau secondaire.

Le plan d'études de langue et littérature anglaises propose un programme en trois stades au cours desquels l'étudiant-e acquiert une liberté progressive dans le choix de ses sujets en fonction de ses connaissances de base:

I. Le premier niveau du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA) offre une introduction générale à la discipline, tant en littérature qu'en linguistique.

II. Au deuxième niveau du BA, les études se poursuivent de manière à la fois plus avancée et plus articulée, notamment autour de périodes historiques en littérature et de sujets plus spécialisés en linguistique. Le diplôme de Baccalauréat universitaire (BA) atteste donc d'une connaissance des diverses formes de la littérature anglophone de ses origines à nos jours, ainsi que d'une certaine compétence en linguistique anglaise.

III. Au cours de la Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA), les connaissances déjà acquises au niveau du BA offrent à l'étudiant-e une plus grande liberté dans le choix de ses études en fonction de ses intérêts particuliers. Le programme de Maîtrise (MA) propose des séminaires dans lesquels des sujets relativement spécialisés sont étudiés de manière approfondie. Ce programme s'achève avec la rédaction en anglais d'un mémoire qui témoigne de l'expertise de l'étudiant-e dans un domaine où il/elle a fait des recherches originales.

L'obtention du Baccalauréat et de la Maîtrise universitaires se fait selon un système de crédits accordés par modules. Une liste des enseignements correspondant à chaque module est publiée annuellement. En principe, les enseignements sont dispensés et évalués en anglais (anglais ou français pour le module BA7). Trois types d'enseignement sont distingués:

- Cours et travaux pratiques d'introduction (modules BA1 et BA2): voir détails ci-dessous.
- Séminaire : normalement semestriel, 2 heures par semaine.
- Cours : normalement semestriel, 1 heure par semaine.

Abréviations :

CR, 1h/A: cours annuel d'une heure par semaine.

CR, 1h/Sem: cours semestriel d'une heure par semaine.

TP, 3h/A: travaux pratiques de trois heures par semaine, toute l'année.

SE, 2h/A: séminaire annuel, deux heures par semaine.

SE, 2h/Sem: séminaire semestriel, deux heures par semaine.

Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA)

Avis : en principe, les attestations et les évaluations ne porteront pas sur la matière d'un enseignement dispensé plus d'une année auparavant*.

Premier niveau

Module BA1: Littérature anglaise

12 crédits

Enseignements:

CR, 1h/A: Introduction aux études littéraires

TP, 3h/A: Analyse de textes & Composition anglaise

Evaluation:

Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements du module, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Condition:

La note de 4 est requise pour la réussite de ce module.

Module BA2 Linguistique et langue anglaises

12 crédits

Enseignements:

CR, 1-2h/A: Introduction à la linguistique anglaise

TP, 2h/A: Linguistique anglaise

TP, 2h/A: Perfectionnement de langue

Attestation:

Reddition régulière et réussie de travaux personnels dans le cadre des TP de perfectionnement de langue.

Evaluation:

Contrôle continu portant sur l'ensemble des enseignements de linguistique du module, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Condition:

La note de 4 est requise pour la réussite de ce module.

Deuxième niveau

Module BA3: Linguistique anglaise

12 crédits

Condition d'accès:

Réussite de BA2 au préalable.

Enseignements:

CR, 1h/Sem ou SE, 2h/Sem : enseignement de linguistique anglaise

CR, 1h/Sem ou SE, 2h/Sem : enseignement de linguistique anglaise

Attestation:

Portant sur l'un des enseignements, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre enseignement.

Module BA4: Langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales

12 crédits

Condition d'accès:

Réussite de BA1 au préalable.

Enseignements:

CR, 1h/Sem : enseignement de langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales

SE, 2h/Sem : séminaire de langues et littératures anglo-saxonnes et médiévales

Attestation:

Portant sur le séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen écrit (4 heures) portant sur le cours.

Module BA5: A option

12 crédits

Littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles OU

Littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e siècles

L'ETUDIANT-E CHOISIRA L'OPTION NON RETENUE POUR BA6.

Module BA5: Littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles

12 crédits

Condition d'accès:

Réussite de BA1 au préalable.

Enseignements:

CR ou SE, 1-2h/Sem, enseignement de littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles

SE, 2h/Sem, séminaire de littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles

Attestation:

Portant sur un séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre enseignement.

OU

Module BA5: Littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e siècles

12 crédits

Condition d'accès:

Réussite de BA1 au préalable.

Enseignements:

CR ou SE, 1-2h/Sem, enseignement de littérature moderne et contemporaine des 19e,
20e, et 21e siècles

SE, 2h/Sem, séminaire de littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e
siècles

Attestation:

Portant sur un séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre enseignement.

Module BA6: A option

12 crédits

Littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles OU

Littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e siècles

L'ETUDIANT-E CHOISIRA L'OPTION NON RETENUE POUR BA5.

Module BA6: Littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles

12 crédits

Condition d'accès:

Réussite de BA1 au préalable.

Enseignements:

CR ou SE, 1-2h/Sem, enseignement de littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles

SE, 2h/Sem, séminaire de littérature moderne des 16e, 17e et 18e siècles

Attestation:

Portant sur un séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen écrit (4 heures) portant sur l'autre enseignement.

OU

Module BA6: Littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e siècles

12 crédits

Condition d'accès:

Réussite de BA1 au préalable.

Enseignements:

CR ou SE, 1-2h/Sem, enseignement de littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e siècles

SE, 2h/Sem, séminaire de littérature moderne et contemporaine des 19e, 20e, et 21e siècles

Attestation:

Portant sur un séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen écrit (4 heures) portant sur l'autre enseignement.

Module BA7 : A option **12 crédits**
Langue et littérature anglaises OU Module libre

Module BA7 Langue et littérature anglaises **2 x 6 crédits**

Demi-module BA7a Langue et littérature anglaises a **6 crédits**

Condition d'accès:

Réussite de BA1 et BA2 au préalable.

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises.

Evaluation:

Travail écrit noté ou interrogation écrite notée, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Demi-module BA7b Langue et littérature anglaises b **6 crédits**

Condition d'accès:

Réussite de BA1 et BA2 au préalable.

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises.

Evaluation:

Travail écrit noté ou interrogation écrite notée, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Remarque:

La note du module sera composée de la moyenne des notes obtenues pour chacun des demi-modules.

OU

Module BA7 Module libre **12 crédits**

Module à choisir parmi les disciplines suivantes, d'entente avec le/la responsable du plan d'études et selon l'offre des départements/unités:

- Langue et littérature grecques
- Langue et littérature latines
- Littérature comparée
- Langues et littératures françaises et latines médiévales
- Linguistique
- Etudes genre
- Littérature générale

Enseignement, évaluation et conditions: selon le plan d'études de la discipline concernée.

En principe, BA7 ne devrait pas être choisi dans l'autre discipline du cursus.

Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)

La Maîtrise universitaire en langue et littérature anglaises est proposée aux étudiant-e-s titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS de langue et littérature anglaises, ou pouvant justifier de connaissances équivalentes.

N.B. Les enseignements en littérature américaine comptent selon leur contenu pour les domaines de littérature moderne (1500-1950) ou contemporaine (post-1950).

Module MA1: Langue et littérature anglaises I

12 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: médiéval, moderne, contemporain, ou linguistique).

SE, 2h/Sem : séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module.

Attestation:

Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen écrit (6 heures) portant sur l'autre séminaire.

Module MA2: Langue et littérature anglaises II

12 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: médiéval, moderne, contemporain, ou linguistique).

SE, 2h/Sem: séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module.

Attestation:

Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre séminaire.

Module MA3: Langue et littérature anglaises III

2 x 6 crédits

Demi-module MA3a Langue et littérature anglaises IIIa

6 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises (médiéval, moderne, contemporain, ou linguistique)

Evaluation:

Travail écrit noté ou interrogation écrite notée selon des modalités définies en début d'enseignement.

Demi-module MA3b Langue et littérature anglaises IIIb

6 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire dans le même domaine que l'enseignement de l'autre demi-module

Evaluation:

Travail écrit noté ou interrogation écrite notée, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Remarque:

La note du module sera composée de la moyenne des notes obtenues pour chacun des demi-modules.

Mémoire

48 crédits

Travail de recherche, rédigé et soutenu en anglais, sur un sujet choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire. L'approbation du sujet de mémoire est basée sur une proposition écrite (mémoire *proposal*).

Le mémoire (60 à 80 pages, soit env. 120'000 – 160'000 signes, sans les annexes) doit être dactylographié selon la feuille de style (*Style Sheet*) du département, et fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes. Trois exemplaires doivent être remis au directeur de mémoire au moins un mois avant la date approximative de la soutenance.

MODULES À OPTION

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option MA4-MA6 est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut choisir jusqu'à trois de ces modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

Le mémoire étant rédigé et soutenu en anglais, l'étudiant-e veillera à ce que conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, au moins un des modules de son programme de MA soit enseigné et évalué en français.

Module MA4: Langue et littérature anglaises IV

12 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: médiéval, moderne, contemporain, ou linguistique).

SE, 2h/Sem: séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module.

Attestation:

Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre séminaire.

Module MA5: Langue et littérature anglaises V

12 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants : (médiéval, moderne, contemporain, ou linguistique)

SE, 2h/Sem: séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module

Attestation:

Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation:

Examen écrit (6 heures) portant sur l'autre séminaire.

¹ Le terme "monodisciplinaire" n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).

Module MA6: Langue et littérature anglaises VI

2 x 6 crédits

Demi-module MA6a Langue et littérature anglaises VIa

6 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire de langue et littérature anglaises (médiéval, moderne, contemporain, ou linguistique)

Evaluation:

Travail écrit noté ou interrogation écrite notée, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Demi-module MA6b Langue et littérature anglaises VIb

6 crédits

Enseignements:

SE, 2h/Sem : séminaire dans le même domaine que l'enseignement de l'autre demi-module

Evaluation:

Travail écrit noté ou interrogation écrite notée, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Remarque:

La note du module sera composée de la moyenne des notes obtenues pour chacun des demi-modules.

***Note concernant les délais pour les évaluations et les travaux d'attestation.**

Une évaluation passée en juin ou en octobre ou un travail d'attestation soumis pour les sessions de juin ou d'octobre ne portera pas sur la matière d'un enseignement dispensé avant le semestre d'hiver le plus récent.

Une évaluation passée en février ou un travail d'attestation soumis pour la session de février ne portera pas sur la matière d'un enseignement dispensé avant le semestre d'été le plus récent.

Ce principe s'applique à chaque tentative (examen, évaluation notée, ou attestation).

Modules offerts aux étudiant-e-s d'autres disciplines

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

Au niveau du BA:

Chacun des modules BA1 à BA6 peut servir de « module à option » pour les étudiant-e-s dont les deux branches principales sont des disciplines autres que l'anglais.

Au niveau du MA:

Chacun des modules MA1 à MA6